

Loiron-Ruillé

Avril 2023

Bulletin d'informations communales

n°15

Vie municipale Actualités des Assos Dossier Les écoles Enfance Jeunesse A votre rencontre Un peu d'histoire Infos plus



Dossier

RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE
DE L'ÉCOLE JEAN MOULIN

www.loiron-ruille.fr



LE MOT DU MAIRE

L'année 2023 est déjà bien entamée, dans un contexte national et international tendu, avec une problématique qui touche les particuliers, les entreprises ainsi que les collectivités, à savoir la hausse des coûts. C'est, en effet, un vrai casse-tête pour les élus qui doivent faire face à des hausses incontournables pour financer les services municipaux, sachant que, en même temps, les axes permettant une amélioration des recettes sont de moins en moins nombreux. Le budget prévisionnel de cette année s'annonce donc prudent et en même temps responsable.

Dans ce cadre, rappelons les grands chantiers d'actualité :

- La rue du Docteur Ramé, qui va perturber la circulation jusqu'en juin. D'ailleurs, avec les phases 2 et 3 au cours desquelles la circulation sera déviée par les lotissements, il sera nécessaire d'adapter les règles de stationnement sur les voies concernées par les déviations pendant cette période. De plus, les automobilistes devront adopter une conduite prudente

- Les travaux de rénovation énergétique de l'école Jean Moulin, selon toute vraisemblance, devraient pouvoir commencer vers le mois de juillet, pour une durée de 12 à 15 mois.

- Les travaux d'aménagement du site de la Guetière, avec la mise en place d'un terrain de foot synthétique, sont conditionnés aux décisions qui seront prises par les services de l'Etat pour lancer les travaux : en fonction de ces résultats, attendus pour la fin mars, soit les travaux pourront débuter assez rapidement, soit des études complémentaires, devant s'étaler sur plus d'une année, pourraient être prescrits

- Quant au Centre de secours, son emplacement a dû être modifié, la zone envisagée étant classée humide. Par conséquent, de nouvelles investigations sont en cours pour déplacer l'établissement de quelques dizaines de mètres, sur une partie du terrain d'entraînement de Ruillé. Normalement, les travaux devraient commencer au début de l'automne.

Nous avons donc un avenir à court terme plein d'incertitudes auquel nous devons faire face.

Nous sommes aussi conscients que d'autres travaux, d'autres aménagements, seraient nécessaires pour améliorer encore notre quotidien, pour renforcer l'attractivité de la commune. Cependant, nous nous devons d'adopter une attitude prudente face à notre budget et, en même temps, de travailler sur des propositions nouvelles si nous en avons les moyens.

Faisons donc en sorte de penser à un avenir plus radieux.

A tous, je donne rendez-vous le samedi 13 mai au matin pour la « journée citoyenne », en réalité une demi-journée d'activités diverses suivie d'un bon moment de convivialité.

Bernard BOURGEAIS

Vie municipale

LES CONSEILS MUNICIPAUX

Nous relatons ci-dessous les principaux sujets qui ont été débattus lors des Conseils municipaux qui se sont tenus depuis la parution du dernier bulletin, soit les réunions des 6 septembre, 4 octobre, 8 novembre, 6 décembre, 10 janvier et 7 février ⁽¹⁾.

ACQUISITION D'UN TERRAIN : en vue de créer une zone de temporisation afin de limiter les risques d'inondations du bourg de LOIRON par le ruisseau de l'Ardonnière

Comme évoqué dans le dernier bulletin municipal et dans le cadre de la convention signée avec le Syndicat du bassin de l'Oudon, il est proposé au Conseil Municipal d'acquérir une parcelle de terrain d'environ 2 hectares. Ce terrain (à border) concerne une portion de la parcelle cadastrée section ZX n°282.

Le prix d'acquisition est fixé à 2,80 € le m² augmenté de 0,44 € le m² pour l'indemnité d'éviction soit un prix total d'environ 64 800 €. Les frais afférents à cette transaction seront à la charge de la commune.

Le Conseil municipal décide de procéder à cette acquisition.

TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT de la rue du Docteur Ramé

Il est rappelé qu'un marché de travaux d'aménagement de la rue du Docteur Ramé (entre le U Express et la Mairie) a été lancé sous la forme d'une procédure adaptée. Cette consultation qui comprenait 2 lots a été lancée le 13 mai 2022 pour une remise des offres au 13 juin 2022.

Après analyse des réponses par la commission d'appel d'offres, il est proposé au Conseil Municipal de retenir les prestataires suivants :

- lot 1 : Terrassement et Voirie : EUROVIA pour un montant de 347 777,70 € HT

- lot 2 : Plantations : LEROY PAYSAGE pour un montant de 39 362,20 € HT

Après délibération, le Conseil Municipal décide de retenir ces entreprises.

ACQUISITION D'UN TERRAIN à la Tannerie (Loiron)

A plusieurs reprises, le Conseil Municipal avait évoqué l'éventualité d'acheter un terrain situé chemin des Rochettes sur la gauche afin de faciliter, à terme, l'accès piétonnier au bourg pour les habitants du lotissement Clos Vitalis. Il se trouve que ce terrain a été mis en vente : il s'agit d'une parcelle d'une superficie de 2 714 m² cadastrée section ZW n°53.

Cette parcelle est à vendre 10 000 € et il est proposé au Conseil Municipal de procéder à son acquisition, les frais seront à la charge de la commune. Le Conseil Municipal valide cet achat.

MODIFICATION DES TARIFS PUBLICS DES SERVICES ENFANCE/ JEUNESSE pour l'année 2022-2023 pour la restauration scolaire

Pour la restauration scolaire, notre commune a signé un marché avec la société Océane de Restauration pour une durée de 2 ans du 01/09/2021 au 31/08/2023.

Au 1^{er} septembre 2022, les tarifs facturés à la commune par la société ont augmenté de 3,5 % et de 5 % au 1^{er} décembre 2022.

En conséquence et dans le respect de la délibération déjà prise le 5 avril 2022, le Conseil Municipal décide d'actualiser le prix des repas en appliquant une augmentation de 7,5 % à compter du 1^{er} décembre 2022.

DÉCISION DE CONTRACTER UN PRÊT avec le Crédit Mutuel Maine-Anjou, Basse-Normandie

Fin novembre, la commune a procédé à une consultation en vue de souscrire un contrat de prêt pour faire face aux besoins de financement des investissements 2022 du budget principal (Ancien presbytère de Ruillé, école Robert Tatin et rue du Docteur Ramé).

Après analyse des offres reçues, il est proposé de contracter auprès du Crédit Mutuel Maine-Anjou, Basse-Normandie un emprunt de 700 000 € sur une durée de 15 ans au taux d'intérêt fixe de 3,15 %.

Le Conseil Municipal approuve cette proposition. Les fonds seront débloqués en décembre 2022.

TARIFS PUBLICS pour l'année 2023

Comme chaque année, le Conseil Municipal est appelé à se prononcer sur l'actualisation des tarifs publics.

Les dispositions générales sont maintenues. Quant aux tarifs, le Conseil Municipal décide d'appliquer une augmentation de 10 % à l'ensemble des tarifs à l'exception des suppléments « location de vaisselle » et de la régie photocopie. Le détail des nouveaux tarifs applicables à compter du 1^{er} janvier 2023 sont repris dans le guide pratique et sur le site internet de la commune.

.../...

PROJET D'ÉCLAIRAGE PUBLIC : rue du Docteur Ramé

Territoire d'énergie Mayenne propose de réaliser les travaux d'adaptation de l'éclairage nécessaire dans le cadre des aménagements de la rue du Docteur Ramé. L'estimation de ces travaux est de 45 000 €HT, somme sur laquelle Territoire d'énergie Mayenne alloue une subvention de 25 % soit 11 250 €. Compte tenu des frais de maîtrise d'oeuvre de 2 700 €, le coût net estimé pour la commune ressort à 36 450 €HT. Le Conseil Municipal valide ce projet.

RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DE L'ÉCOLE JEAN MOULIN ET MISE AUX NORMES PMR - Validation du projet et du plan de financement

Pour rappel, l'école Jean Moulin a été construite en 1985 et n'a fait l'objet d'aucuns travaux de rénovation. Le bâtiment est chauffé par des convecteurs électriques d'ancienne génération, les volumes à chauffer sont importants et l'isolation est peu efficace, d'où une consommation d'électricité très élevée. Un audit énergétique a été réalisé, le bâtiment est classé en E. L'objectif des travaux est de réaliser à minima 40 % d'économie d'énergie.

Les travaux de rénovation viseront à l'amélioration thermique du bâtiment dans sa globalité : isolation par l'intérieur, abaissement des faux plafonds, remplacements des menuiseries extérieures, changement du système de chauffage (alliance PAC avec ventilation double flux). Il est également prévu le changement des sanitaires. Les travaux commenceront en 2023.

Le coût total prévisionnel du projet est de 511 250 € HT.

A ce stade,

- une demande de subvention « DETR » (dotation d'équipement des territoires ruraux) auprès de l'État va être déposée pour un montant de 200 000 €
- et une demande de subvention auprès de la Région pour soutenir la réalisation de travaux d'amélioration de la performance énergétique globale des bâtiments publics est sollicitée pour 27 200 €.

Le Conseil Municipal approuve le projet et le plan de financement ci-dessus.

DEMANDE DE FONDS DE CONCOURS AUPRÈS DE LAVAL AGGLOMÉRATION pour les travaux d'extension et de rénovation des vestiaires des arbitres

Ces travaux sont rendus nécessaires pour une mise aux normes en terme de superficie des vestiaires des arbitres

et également dans la perspective de la construction d'un terrain de football synthétique par Laval Agglomération.

Le montant estimé de ces travaux est de 50 718,88 €HT. Étant donné que la commune de Loiron-Ruillé dispose encore d'une enveloppe de 22 769 € dans le cadre du Fonds de Concours de Laval Agglomération sur la période 2020-2023, le Conseil Municipal décide de solliciter ce montant près de Laval Agglomération pour le financement de ces travaux.

AMÉNAGEMENT de la zone de la Guertière

Déjà évoqué dans le dernier bulletin, ce projet très important pour notre commune avance même si, à ce jour, certaines conditions ne sont pas encore levées.

Le projet permettra à terme une jonction entre les 2 centres historiques, comme un trait d'union offrant un accès pour tous aux équipements sportifs et de loisirs ainsi qu'à des espaces de détente.

La municipalité souhaite y réaliser une opération d'aménagement inclusive, durable et innovante.

Il s'agit d'un projet à impact environnemental optimisé à travers des choix innovants et intégrés sur la gestion et la végétalisation des espaces, les revêtements, la gestion des déblais-remblais et des eaux pluviales.

Ces réflexions sont confortées et nourries par plusieurs diagnostics.

Le souhait est de préserver au maximum le site existant (milieux humides, biodiversité), d'éviter une surcharge des réseaux et ouvrages existants (infiltration, zéro rejet), de mobiliser les acteurs et la population et de réaliser des aménagements urbains exemplaires.

De ce fait, dans le cadre de ces futurs travaux estimés à ce jour à 2 197 337 € HT, il est envisagé de solliciter une demande de subvention « DSIL » (dotation de soutien à l'investissement local) au titre du contrat de ruralité, auprès de l'État 926 574 €.

Le Conseil Municipal valide le projet en l'état actuel des choses, étant entendu que d'autres aides et subventions pourront être sollicitées le moment venu en fonction de l'évolution du dossier.

(1) Il s'agit d'une synthèse des principaux sujets traités et non pas du compte-rendu exhaustif des réunions. Ceux-ci sont affichés en Mairie et disponibles sur le site www.loiron-ruille.fr.

RÈGLEMENT LOCAL DE PUBLICITÉ INTERCOMMUNAL (RLPI)

L'ensemble du territoire de Laval Agglomération a souhaité se doter d'un Règlement Local de Publicité intercommunal.

En effet, différentes lois et ordonnances depuis 1979 confèrent des améliorations et obligations sur les modalités de mise en place de publicités extérieures dans le cadre du Règlement National de Publicité (RNP), portant un engagement national pour l'environnement ; instituant des règles de densité pour les dispositifs fixés au sol ou muraux, et le long des voies ouvertes à la circulation. La publicité lumineuse, tout comme l'utilisation de bâches sont aussi spécifiquement encadrées.

Le Règlement Local de Publicité intercommunal (RLPi) est un document qui se substitue de manière plus adaptée, parfois plus restrictif, à la règle nationale et régit différents aspects : publicité, pré-enseignes et enseignes, de manière harmonieuse sur un même territoire.

Il permet de lutter contre la pollution visuelle et les nuisances, en maîtrisant notamment l'installation des enseignes et pré-enseignes en entrée de ville.

Ces objectifs de préservation de l'attractivité économique et commerciale et de mise en valeur des paysages naturels et urbains de notre territoire se déclinent en 5 orientations :

- Orientation N°1 : Préserver les paysages naturels et urbains
- Orientation N°2 : Valoriser le paysage urbain des centralités
- Orientation N°3 : Veiller à la qualité paysagère des zones résidentielles
- Orientation N°4 : Accompagner la dynamique commerciale des zones d'activité
- Orientation N°5 : Assurer la visibilité des acteurs économiques locaux, tout en préservant la qualité paysagère des principaux axes du territoire, en prenant en compte les nouveaux dispositifs.

Les principales définitions de moyens de communication visuelle retenues sont :

- Enseigne : toute inscription, forme ou image apposée sur un immeuble ou une propriété foncière.
- Pré-enseigne : toute inscription, forme ou image indiquant la proximité d'un immeuble où s'exerce l'activité déterminée.
- Publicité : toute inscription, forme ou image destinée à informer le public ou à attirer son attention, à l'exception des enseignes et pré-enseignes.

Le règlement s'appliquera différemment sur le territoire en fonction de la dimension des communes, par tranche de 2 000 habitants et plus de 10 000 habitants.

Chaque commune fait l'objet de l'élaboration d'un zonage (Zone de Publicité = ZP) suivant les situations :

- ZP1 : Centre-ville / coeur de bourg
- ZP2 : Quartiers résidentiels, zone d'habitat
- ZP3 : zone d'activité économique ou industrielle
- ZP4 : zone particulière correspondant aux axes structurants, rond-point, carrefour...

Les monuments historiques ou patrimoines remarquables peuvent faire l'objet de sous-zonage spécifiques.

Une réglementation est également prévue pour l'affichage temporaire et occasionnel.

Seront régies par ce règlement :

- La densité
- La dimension
- Les distances
- Les surfaces des enseignes par rapport aux clôtures ou aux façades commerciales.
- La durée de l'éclairage, notamment l'extinction nocturne entre 23h et 6h.

Les démarches d'élaboration passent par une enquête publique du 03 avril au 03 mai 23 en mairie ou Laval Agglo

Ces réglementations seront consultables en mairie dans un document « RLPi » (semblable au PLUi) pendant l'enquête publique et, après le vote par le conseil communautaire et l'approbation par le préfet au cours de l'été.

Une application est prévue pour les nouvelles enseignes dès cette approbation, une déclaration sera donc à faire en mairie, et un temps d'adaptation sera accordé pour les enseignes et pré-enseignes déjà en place : 2 ans pour les publicités et pré-enseignes, et 6 ans pour les enseignes.



TRAVAUX



Situation des travaux

Rue du Dr Ramé :

A ce jour, il n'y a aucun retard sur le chantier. Il est à rappeler que, sur les futures phases, le chantier se déroulera en route barrée. Il faudra donc emprunter les déviations par les lotissements (les plans sont à retrouver sur le site internet de la commune). Par ailleurs, la traversée du bourg sera toujours interdite aux poids lourds. ■



Lutte contre les inondations : bassin de temporisation

Le projet de lutte contre les inondations par le biais du bassin de temporisation progresse.

En effet le bornage du terrain pour la mise en œuvre du projet nous indique une surface de 1 ha 88. Cette acquisition est en cours et sera supportée par la commune.

Le Syndicat du Bassin de l'Oudon prendra en charge la réalisation des travaux d'aménagement selon les études techniques du cabinet Hardy Environnement.

La configuration technique du bassin de temporisation est maintenant élaborée et concerne les points essentiels suivants :

- La renaturation et le recalibrage (profondeur, largeur,...) du ruisseau de l'Ardonnière par le centre de la parcelle en y créant des méandres.

- La réalisation de 3 bassins successifs par la création de merlons végétalisés prenant en compte les volumes et les débits d'écoulement.

- La création de 3 mares et zones humides plus ou moins inondables selon l'intensité des pluies.

- La haie côté ouest sera conservée et les drains déconnectés pour permettre l'écoulement en fossé à ciel ouvert.

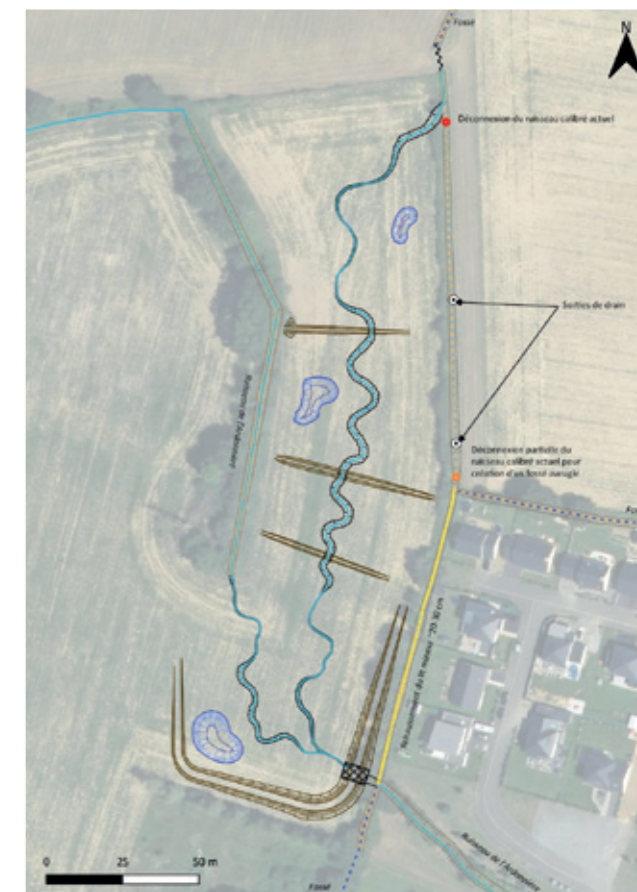
L'ensemble de ces travaux permettra de réguler les écoulements et de stocker une partie de l'eau, tout en favorisant l'infiltration. Les aménagements environnementaux augmenteront également le linéaire des continuités écologiques et les capacités d'accueil de la faune et de la flore. Nous pourrions probablement

y adjoindre des informations pédagogiques sur les objectifs environnementaux, et que l'entretien se fera à terme par de l'éco-pâturage.

Ces aspects techniques sont maintenant déposés pour validation par les pouvoirs publics (DREAL) et les services environnementaux.

Les travaux seront réalisés après toutes les démarches administratives, environnementales suivies des appels d'offres et passations de marchés.

Cette mise en œuvre ne pouvant se faire qu'en période de ressuyage des sols, elle est donc envisagée au mieux en septembre 2024, en conditions optimales. ■



Mouvement de salariés communaux, ayant quitté les services municipaux

- M. Eric BOURDAIS au 1^{er} mai 2022, retraite,
- Mme Sylvie JALLU au 1^{er} septembre 2022, retraite
- Mme Guilaine CHESNAIS au 31 août 2022
- Mme Sabrina GENOUEL au 17 janvier 2023
- Mme Valérie MOREAU au 29 janvier 2023.

Arrivées : ayant intégré les services municipaux

- Mme Stéphanie LEBRETON au 1^{er} septembre 2022 (ATSEM)
- M. Valentin MOREAU au 1^{er} septembre 2022 (apprenti des espaces verts)
- Mme Aurélie LECORDIER au 1^{er} septembre 2022 (agent d'animation)
- M. Steven MALIN au 1^{er} octobre 2022 (responsable des bâtiments)
- Mme Alexane GIRARD au 6 octobre 2022 (agent d'animation)
- Mme Séverine OSSART au 5 janvier 2023 (agent d'accueil)
- Mme Mylène CHAUVEL au 20 mars 2023 (responsable du pôle population)

Focus journée citoyenne

Atelier de décors de Noël à la journée citoyenne... mais pas que !!!

LOIRON RUILLE se refait une beauté ! Participons-y tous ensemble. C'est bientôt la nouvelle matinée citoyenne. Elle a lieu le samedi 13 mai 2023 de 9h00 à 12h00

Différents ateliers sont au programme à la portée de tous en toute convivialité se terminant autour d'un buffet.

Inscription auprès de la Mairie. ■



Les classes

Moyen de vous faire connaître pour LES CLASSES
Vous avez ou allez avoir 10, 20, 30, 40, 50, 60, 70, 80, 90, 100... ans en 2023

Retenez la date des classes 3 : SAMEDI 14 OCTOBRE
et n'hésitez pas à vous faire connaître en nous envoyant un mail à cette adresse :
lesclasses3.loironruille@laposte.net

Objets trouvés/perdus

De nombreux objets (Carte Bleue, clés, sacs de sport, vêtements...) sont déposés à la mairie.

N'hésitez à téléphoner au 02 43 02 10 24 si vous avez perdu quelque chose, quelqu'un l'aura peut être déposé en mairie. ■

Mouvement au sein du conseil municipal

Au sein du Conseil Municipal, démission pour raisons personnelles de Virginie Pelhate, et Clément Wattiaux remplacés par Pauline Mesré et Gaëtan Beunard qui avaient été élus lors des élections municipales de mars 2020 en tant que candidats supplémentaires. ■

Chasse aux œufs

Grande effervescence aux abords du Petit Bois. La chasse aux œufs de Pâques, organisée par la commission cadre de vie et la médiathèque pour la municipalité, a connu un beau succès le samedi 08 avril avec une trentaine d'enfants.

Un moment de silence, bien à l'écoute et concentrés par l'évènement, le jeune public a écouté Nitaya, conteuse d'histoires.

Puis, les enfants ont couru à la recherche des œufs. Il fallait résoudre les rébus mis au point par Corinne de la médiathèque. Un sympathique sachet de chocolat était offert aux enfants.

Un après-midi des plus réussis, à la grande joie des petits et des grands. ■



MÉDIATHÈQUE

JULES VERNE

Les animations, qui ont eu lieu en 2022, ont été très enrichissantes.

► 1^{er} septembre au 31 novembre 2022

Expos « Rackette-moi si tu peux » prêtée gratuitement par la BDM (bibliothèque départementale de la Mayenne).

► Septembre 2022

« Valise séries télé » prêtée gratuitement par la BDM.

► Octobre 2022

Atelier préparation de la décoration du sapin de Noël qui a été installé sur le parvis de la mairie le samedi 3 décembre 2022. 40 enfants ont participé à ces ateliers.

► Novembre 2022 à janvier 2023

Expo « Histoire d'eau » : un tableau du peintre, Albert Pierre de Curzon, du musée de Laval a trouvé sa place pour quelques semaines à la médiathèque. Quelques classes ont pu travailler autour de ce tableau, avec une animation par Noémie-Océane Choynet (médiatrice culturelle Micro-Folie).

► 7 décembre 2022

« Comment l'eau potable arrive-t-elle dans nos robinets ? » Rencontre et débat avec Sylvain Bertrand et Thierry Chochon de la direction de l'eau et de l'assainissement de Laval Agglo. 6 personnes étaient présentes.

► 20 décembre 2022

Soirée lecture pyjama « Noël » : 17 enfants âgés de 15 mois à 5 ans accompagnés de leurs parents ont poussé les portes de la médiathèque pour écouter des histoires de Noël.

Le père Noël a vu de la lumière et a pris la décision de venir voir ce qui se passait dans ce lieu.

Les enfants sont repartis avec des petites surprises (petites boîtes de chocolats et décorations de Noël).

Soirée très agréable.



Plusieurs animations vont sortir dans quelques semaines.

■ Tous les mois de février à juin 2023

■ Animation en lien avec le RPE (Relais Petit Enfance) pour les assistantes maternelles.

■ Plusieurs projets sont en préparation.

Chut ! C'est une surprise.



DATES des prochaines manifestations organisées par la commission cadre de vie :

► Samedi 13 mai (matin) :

Journée citoyenne (voir article)

► Mercredi 31 mai et jeudi 10 août :

Don du sang, salle La Grange à Ruillé - après midi et début de soirée (les horaires seront diffusés intramuros et sites).

► Vendredi 23 juin en fin de journée :

Randonnée départ 19h45 - thème et circuit à préciser

► Samedi 24 juin :

Journée Jeux Olympiques : sur notre commune - jeux et animations seront au programme pour cette journée JO 2024.



► Samedi 2 septembre :

Forum des associations.

► Vendredi 22 septembre en soirée :

Accueil des nouveaux habitants de Loiron Ruillé.

Vous venez d'arriver sur notre charmante commune, n'hésitez pas à vous faire connaître en mairie. Cette soirée du 22 septembre sera l'occasion de vous faire découvrir Loiron Ruillé.

► Samedi 7 octobre matin :

Opération « Nettoie ton village » - occasion de faire des rencontres, de bouger tout en faisant une action citoyenne.

► Dimanche 22 octobre matin :

Randonnée pédestre - horaire et circuit à préciser

Retrouvez tous les détails de ces manifestations sur l'application Intramuros et sur le site et le facebook de la mairie quelques semaines avant la date.

Rénovation énergétique

L'école primaire Jean Moulin a été construite en 1985 et n'a fait l'objet de travaux de rénovation.

Le bâtiment est actuellement chauffé par des convecteurs électriques d'anciennes générations, les volumes à chauffer sont importants, l'isolation existante date de la construction et les menuiseries extérieures également.

Un audit énergétique a été réalisé en septembre 2016, le bâtiment est classé en E. L'objectif est de réaliser 63% d'économie d'énergie.

Les dépenses viseront principalement l'amélioration thermique du bâtiment dans sa globalité (réfection du doublage intérieur du bâtiment, abaissement

des faux plafonds), les moyens de chauffage seront remplacés par l'alliance d'un système PAC (pompe à chaleur) et d'une ventilation double flux. Toutes les menuiseries extérieures seront remplacées par des menuiseries modernes à rupteur de ponts thermiques. Les sanitaires existants datant de l'année de construction seront entièrement rénovés. ■



En détails :

Classe 2 : nouveau sol PVC, abaissement des plafonds, démolition et réfection du doublage, rénovation de l'éclairage, changement des MEX (menuiserie extérieur), peinture/toile de verre.

Couloir classe 3 et 4 : nouveau sol, agrandissement des entrées de classe pour être aux normes PMR, réfection des peintures.

Entrée : changement de toutes les menuiseries, réalisation d'allèges en maçonnerie.

Extérieur salle des profs : agrandissement.

Hall avant : nouveau sol PVC, abaissement des plafonds, démolition et réfection du doublage, rénovation de l'éclairage, changement des MEX (menuiserie extérieur), peinture/toile de verre.

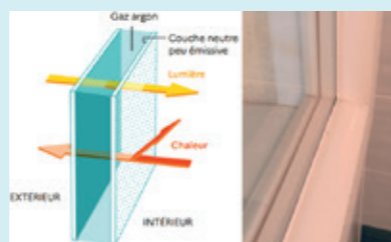
Intérieur salle des profs : nouveau sol PVC, démolition et réfection du doublage, rénovation de l'éclairage, changement des MEX (menuiserie extérieur), peinture/toile de verre.

Sanitaires garçon : démolition complète et réfection.



TRAVAUX :

- **Changement des menuiseries :** prise en compte le risque d'inondations avec mise en place de dispositifs étanches.
=> Gain en isolation thermique et en confort d'été
- **Réfection de l'isolation :** remplacement de l'isolation existante et mise en place d'une isolation plus performante (fibre de chanvre, lin et coton) BIOFIB.
- **Abaissement des faux plafonds :** mise en place d'une isolation en fibre de bois. Réalisation d'un faux plafond à 3,50m dans les classes et d'un faux plafond en forme de dôme dans le hall abaissé à 4,00m.
- **Chauffage :** pompe à chaleur air-eau avec une régulation par pièce.
- **Ventilation :** centrale double flux avec sonde CO2 dans chaque classe.
- **Eclairage :** rénovation de l'ensemble des luminaires par des dalles LED avec détection de luminosité et détecteur de présence dans les circulations et sanitaires.
- **Sanitaires :** les sanitaires seront entièrement rénovés, on ne garde que les murs. Des sanitaires extérieurs seront également créés (à côté du modulaire).
- **Toutes les classes deviendront accessibles PMR,** personne à mobilité réduite.



Enfance

Jeunesse

SERVICE JEUNESSE :

SOIRÉE CASINO VENDREDI 27 JANVIER 2023

Cette soirée a été organisée par l'équipe de la Casaloustik, les associations des parents d'élèves des 3 écoles ainsi que les parents faisant partie du comité de pilotage de l'accueil de loisirs.

C'est une première pour la Casaloustik, notre objectif premier était de réunir les familles et enfants des 3 écoles autour d'un moment festif et convivial.

En quelques chiffres, pour cette soirée :

- ▶ 350 personnes,
- ▶ 16 animateurs bénévoles,
- ▶ 39 familles bénévoles,
- ▶ 28 gâteaux,
- ▶ 60 barbes à papa,
- ▶ 80 litres de bière...

Les familles étaient attendues à partir de 20h dans une ambiance Casino avec, pour dress code, tenue de soirée exigée.



Au programme :

Pour commencer **accès aux jeux** : pour les enfants, 10 stands sur le thème casino avec pour objectif de remporter le plus de jetons de poker pour accéder à un lot de la vitrine. Cette vitrine a été garnie en partie grâce à des dons émanant de grandes et petites enseignes.

Pendant ce temps de jeux, pour les parents, une estimation du poids du panier garni offert par tous les commerçants de Loiron-Ruillé.

Pour continuer, le **tirage de la tombola** : près de 1720 tickets vendus. La famille ayant vendu le plus de carnets s'est vu remettre un maxi panier Kinder.

Pour terminer, **soirée dansante**.

Les bénéfices de cette soirée seront utilisés pour les sorties de la Casaloustik de l'été 2023. ■



ECOLE SAINT JOSEPH

▶ Classe C2

Projet d'année :

Dans le cadre de notre projet d'année, du jardin à l'assiette, la classe de CP-CE1 de l'école St Joseph, a découvert des recettes. Après l'étude de ce type de texte, ils ont invité leurs parents pour une session cuisine à l'école. Enfants et parents ont alors partagé un temps riche d'échanges, en cuisinant différentes recettes. Ensuite, ils ont pu déjeuner ensemble et apprécier leurs plats.

Robots bluebot :

Afin de développer les compétences mathématiques des élèves, la classe de CP-CE1 de l'école St Joseph a utilisé des petits robots, nommés « Bluebot ». Les élèves ont débuté l'apprentissage du codage et travaillé le repérage sur quadrillage. Les enfants ont beaucoup apprécié de manipuler ces petits robots et se sont lancés de nombreux défis.



▶ Classe C1

Ecole dehors

Toute la classe est allée au Petit Bois. La maîtresse, Virginie, a donné des boîtes à trésors à tous les enfants de la classe et on a ramassé des trésors par terre, dans la nature. De retour dans la classe, nous avons trié les trésors. Nous avons découvert : des plumes de pigeon, des noix et le brou de noix, un caillou, de la mousse, des glands et des asticots, des bouts de bois, de l'écorce, des châtaignes et des bogues qui piquent.

Nous avons mis ces découvertes dans la boîte à trésors de la classe.



▶ Classe C3

Durant plusieurs semaines, les élèves de CE2-CM1 et CM2 se sont entraînés à la course de durée afin de pouvoir participer au cross organisé par le réseau HEPTALIE. Celui-ci regroupait plusieurs écoles et collèges du réseau afin de favoriser les échanges entre écoliers et collégiens.

La classe participe également au projet « rallye carte postale » qui consiste à envoyer et recevoir des cartes postales d'écoles provenant du monde entier. « C'est génial ! On découvre de nouvelles régions, de nouveaux pays. » ■

CLUB DES TOUJOURS JEUNES



Le club serait très heureux d'accueillir des nouveaux adhérents pour participer aux diverses activités (tarot, scrabble, jeux de société, belote et randonnée chaque semaine). Des sorties sont au programme chaque année où tout se passe dans la bonne humeur ! Venez vite nous rejoindre. Contact : Annette Pivert au 06 49 21 55 90 ■

CLUB DE LA FRATERNITÉ



Le club de la Fraternité de Ruillé-le-Gravelais se rassemble tous les jeudis après-midi pour partager un moment de convivialité à travers ses différentes activités. Les personnes intéressées

peuvent nous rejoindre à la maison des associations, elles seront les bienvenues. N'hésitez pas ! ■

SPORT ET DÉTENTE

L'association Sport et Détente a renouvelé son engagement auprès de l'AFM Téléthon, et s'est mobilisée les 3 et 4 décembre dernier, avec l'aide des artisans et commerçants de Loiron- Ruillé et des alentours.

Cette année encore, de nombreuses animations ont été proposées :

- Vente de sapins, décorations de Noël, cookies et un service de restauration sur les 2 jours.
- Animations sportives : les associations de Loiron ont permis des initiations au tennis de table, palets, et boxe notamment.
- Fil Rouge : poursuite de la guirlande de chaussettes de Noël, avec la remise de paniers garnis offerts par les commerçants.
- Concours de dessin : les enfants ont réalisé leurs plus beaux dessins sur le thème "Colore ton Téléthon".
- Run & Bike : une course relais en binôme pendant 24h, sur un circuit de 3kms. Mickael BEYON est venu soutenir le Téléthon en courant 56kms en seulement 6h.
- Randonnée : parcours pédestre de 8 kms autour de Loiron

Pour ce beau week-end de solidarité et de générosité, nous tenons à remercier l'ensemble de nos partenaires : artisans, commerçants, associations, ainsi que la mairie de Loiron- Ruillé.

Grâce à chacun, nous avons pu récolter plus de 3000€ de dons reversés au Téléthon pour la recherche et l'aide aux familles. Encore merci...! ■

THÉÂTRE NORIOL

Enfin, l'association théâtre Noriol est revenue en février et mars 2023 vous présenter ses 2 pièces en partenariat avec 3 associations : le basket club et les Toujours Jeunes de Loiron et l'association du don du sang de Cossé-Quelaines.



L'association regroupe la troupe des jeunes, autoproclamée Les Noriol Kids, et la troupe des adultes.

Les Noriol Kids sont des enfants et adolescents âgés de 8 à 12 ans. Ils sont encadrés

par leur metteur en scène, Céline Prime, et répètent une fois par semaine. Les pièces sont uniques et originales car elles sont écrites par Céline. Cette année, elle s'intitulait « un métier pas très ordinaire ».

La troupe des adultes a pour metteur en scène Valérie Lecrosnier, aidée cette année de Mélissa Foucher. Ils ont joué une pièce de Thierry François intitulée « la bonne blague ».

Vous avez été nombreux à nous applaudir et les comédiens ont pris plaisir à vous entendre rire.

Avec Les Noriol Kids, c'est le kiff !! Avec NORIOL, on rigole !!! ■



L'APE ROBERT TATIN CUEILLE LES FRUITS !

2022 fut une grande année pour notre association. Nous sommes aujourd'hui 12 membres actifs avec plein de projets et l'envie de faire ensemble et de partager. Nous avons lancé des nouvelles idées et elles ont plu !

La kermesse a eu lieu le 26 juin. Nous nous sommes retrouvés sur le terrain de foot par une belle journée d'été. Les enfants ont présenté leurs danses devant un public nombreux mais ils ont assuré.

A cette occasion, nous avons dit au revoir à Mme Marchand, enseignante à Ruillé depuis de nombreuses années, avec beaucoup d'émotion. Pour la première année, nous proposons un repas sous barnum et ce fut un succès avec 200 convives. Les enfants et familles ont ensuite participé aux différents jeux tout au long de l'après-midi.

L'été passe... et puis dès la rentrée, nous lançons l'opération "Jus de pommes". L'idée est simple : cueillir des pommes, les presser et proposer à la vente les cubis. Trois propriétaires de la commune (nous les remercions chaleureusement) nous ont fait don des pommes de leurs vergers. Nous avons cueilli 1,2 tonne de pommes. C'était une belle journée d'automne où les enfants, parents et grands-parents sont venus avec leurs seaux et bottes se remonter les manches ensemble mais avant tout bien rire. Les pommes ont été pressées par une presse mobile. Nous espérons la faire venir à l'école en 2023 pour que les enfants comprennent la chaîne de la pomme au jus de pomme. Il nous reste des cubis, n'hésitez pas à nous contacter via notre Facebook.

Et puis, Noël arrive... La soirée de Noël a lieu le 25 novembre dans la cour de



l'école remplie de lumière et surtout de monde ! Au programme : une dizaine d'exposants locaux, des contes de Noël, le père Noël en personne, du maquillage, des activités manuelles, de la restauration, du vin chaud... ce fut une très belle soirée de village. Nous avons été victime de notre succès puisque la restauration et la buvette ont été dévalisées.

Nous comptons bien continuer sur notre lancée. Nous pouvons déjà annoncer que la kermesse aura lieu le dimanche 25 Juin et que les repas seront à réserver dès début juin. ■

ZÉRO TAPAGE

Au cours de l'été 2022, le festival de musique Zéro Tapage a battu son record de visiteurs ! Près de 600 personnes sont venues profiter des concerts organisés dans la ferme de La Blandinière pour la 4^{ème} fois. Principalement orienté vers les musiques électroniques, le festival a programmé 9 groupes, venus de Rennes, Paris mais aussi de Lyon. Les organisateurs apportent une attention particulière à la programmation et veillent à ce que celle-ci soit paritaire.

Une des scènes confectionnées en tonnes à eau a particulièrement interpellé le public et a ajouté beaucoup de gaieté à la soirée.

Le festival est entièrement associatif. Au total, ce sont 60 bénévoles mobilisés durant la semaine de montage, la soirée et le démontage. La prochaine édition se tiendra le 22 juillet 2023 ! ■



COMITÉ DES FÊTES DE RUILLE

Une année 2022 revenue partiellement à la normale malgré l'annulation de notre belote mais avec le retour de notre fête communale. Vous avez été très nombreux à participer à cet événement et nous vous en remercions. L'inter-comité, rencontre qui n'a pas pu avoir lieu depuis plus de deux ans, revient en avril prochain dans notre commune. Temps d'échanges importants entre comité, nous espérons un franc succès de cette soirée.

Notre assemblée générale s'est tenue le 9 mars avec 25 participants, de nouveaux membres ont intégré le bureau. A bientôt ! ■



A votre rencontre

A la rencontre d'Angelina LOUIS,
championne de France 2022 de palet en équipes
et vice-championne en individuel

Angelina est venue à la pratique du palet depuis seulement 5 ans et là voilà déjà au sommet : quelle progression ! C'est dire combien elle est passionnée et pas que...

Revenons en arrière : adolescente dans la famille d'accueil où elle vivait, il était courant de sortir la planche à palets et d'y jouer après les repas de famille comme fréquemment dans la région.

Et oui, il faut parler de région, car Angelina pratique le palet breton (palet en fonte et planche en bois) qui est très pratiqué dans l'Ouest et surtout en Ille et Vilaine mais pas du tout ailleurs.

Les années passent et, voilà qu'il y a 5 ans, Angelina retrouve son frère « quasiment par hasard » et ils découvrent leur passion commune pour le palet. Il n'en faut pas plus pour commencer une nouvelle aventure : entraînements, concours notamment en Bretagne et en Mayenne, adhésion au club du Pertre,...

Chemin faisant, l'idée leur est venue de créer un club à Loiron-Ruillé en 2021 et c'est le 1^{er} club de palet en Mayenne !!

Angelina en est la présidente et son frère vice-président, le club compte 60 adhérents du secteur, certains venant d'Ille et Vilaine voire de plus loin à l'Ouest.

La discipline du palet est organisée de 2 manières :

- en compétition interclubs : les clubs constituent des équipes de 4 et sont répartis en division selon leur niveau. Ainsi, le club de Loiron-Ruillé a une équipe en D3 et une équipe en D4.

- en championnat : compétition individuelle ou par équipes de 2. Pour être classé, il faut participer à des concours organisés par les clubs et être dans les meilleur(e)s joueurs (joueuses).



ANGÉLINA LOUIS DU PALET CLUB 53 ET SON TROPHÉ

Ainsi, 24 adhérents licenciés du club (sur les 60) sont inscrits en championnat national sur environ 200 joueurs au total dans les 3 catégories (femmes, hommes, enfants).

C'est un sport qui demande beaucoup d'entraînement : Angelina s'entraîne 2 fois/semaine l'hiver et 3 à 4 fois l'été. Chaque entraînement dure entre 4 et 5 heures.

Au-delà de l'entraînement, pour faire du palet, il faut faire preuve d'adresse, de dextérité et de régularité pour avoir des résultats encourageants et progresser.

C'est bien entendu le cas d'Angelina qui, au-delà, a très probablement des prédispositions qui l'aident pour réussir dans cette discipline. Nous lui souhaitons réussite et succès ainsi qu'au club de Loiron-Ruillé qui ambitionne de faire monter chacune des 2 équipes d'une division et d'intégrer une 3^{ème} équipe en D4.

Félicitations Angelina, bonne continuation au club. Et bonne chance pour la suite.

Pour information : un concours de palets aura lieu le 2 septembre au terrain de foot de Loiron. Venez nombreux découvrir ce sport. ■



Un peu d'histoire

Les difficiles débuts de la République

En 1899, les institutrices et instituteurs de la Mayenne sont mis à contribution par Monsieur Léopold Le Balle, alors Inspecteur d'Académie, pour rédiger une monographie décrivant sous tous ses aspects la commune où ils exercent. Pour Loiron, c'est monsieur Blottière, alors instituteur dans la commune, qui rédigera cette monographie, riche de renseignements sur la vie loironnaise jusqu'en 1900.

Ce premier volet est consacré aux événements historiques qui se sont déroulés à Loiron pendant la révolution. En effet, même si nous sommes loin de l'agitation parisienne ou de celle des grandes villes, ici aussi, il se passe des choses.

En 1789 a lieu la révolution française et en Mayenne, les choses ne se passent pas simplement. Les débuts de la République sont difficiles ; Chouans (favorables à la royauté) et Patauds (républicains) vont s'affronter pendant plusieurs années. Les deux camps vont se faire face, souvent violemment, voici quelques événements locaux qui en témoignent :

Le 9 août 1793, Pierre Tourenlore alors juge de paix de Loiron, est tué sur le chemin de la Chapelle du Chêne, de plusieurs coups de fusil dont un dans la tête, il avait, entre autres, présidé en

temps que syndic, l'assemblée qui avait rédigé le cahier de doléances de la commune de Loiron.

Le 29 ventôse de l'an II, on retrouve dans un champ de la Bouillère, François Mouetre, maire de Loiron et son fils, sergent à la Garde nationale, assassinés, massacrés à coups de sabres, de baïonnettes et de fusils par des Chouans.

Le 30 messidor de l'an II, François Olivier, métayer à la Charbonnerie et André Marchand, laboureur à la Basse Valonnière, sont tués à coups de couteaux dans un champ de la Charbonnerie.

Le 20 vendémiaire de l'an III, René Guénerie, capitaine de la Garde nationale est retrouvé « le col coupé à coups de hache » près du moulin de la Petite Jarriée.

Le constat est dressé par le sieur Guinoiseau, greffier, qui s'est fait accompagner par un détachement de volontaires de Seine-et-Oise, le nouveau juge de paix s'étant enfui avec ses assesseurs pour échapper aux « brigands ».

Le 4 brumaire de l'an III, François Hutin, caporal à la Garde nationale, demeurant à la Thyonnière, est tué d'un coup de fusil à l'estomac à la Basse Lande Euchère. Le même jour et dans la même maison, René Buret meurt lui aussi, atteint par plusieurs balles. Le 16 vendémiaire de



l'an III, toujours à la Lande Euchère, Anne Roche, domestique, est retrouvée morte, tuée à coups de crosses de fusils.

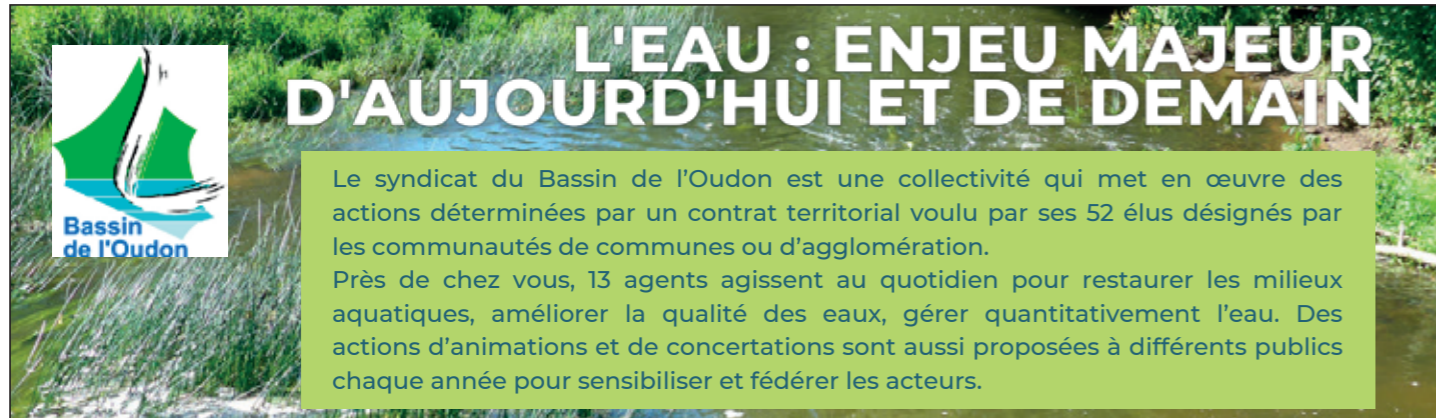
Le 21 nivôse de l'an III, des hommes armés, entrent chez Julien Deschamps à la Bouffière, lui volent ses assignats (monnaie de papier mise en place par la République) et l'emmènent chez Jean Cribier à la Martinière, lui volent aussi ses assignats, puis font sortir les 2 hommes, les font mettre à genoux et les exécutent à coups de sabres et baïonnettes. Le 24 nivôse, Julien Bertron à la Rotherie et Julien Clément du Plessis connaissent le même sort.

Dans la nuit du 17 au 18 ventôse, environ 80 hommes armés entrent dans le bourg, forcent les portes, pillent. Entrés chez Jean Fourmentin, ils le font sortir et lui fendent le crâne à coups de sabres.

Le 9 floréal de la même année, près de 500 hommes arrivent de tous les côtés, envahissent le bourg alors que c'est jour de foire, à la recherche de patauds, Mathurin Paumard, journalier est tué d'un coup de fusil. Dans la troupe, on reconnaît plusieurs hommes de Ruillé. ■



Le Syndicat du Bassin de l'Oudon en actions



Que s'est-il passé cet été ?

Cette année de grande sécheresse nous rappelle cruellement que l'Oudon se comporte presque comme un oued, défini par le Larousse comme un "Cours d'eau le plus souvent intermittent des régions sèches, où l'alimentation s'effectue presque uniquement par ruissellement, et s'achevant généralement dans une dépression fermée ou disparaissant par épuisement".

Le bassin versant de l'Oudon a subi un déficit d'eau de 34 % entre janvier et septembre 2022. Il est tombé 230 mm/m² d'eau, la normale étant de 390 mm/m² (moyenne sur 30 ans).

Que fait le syndicat ?

Le Syndicat du bassin de l'Oudon agit pour le retour au bon état des eaux, c'est-à-dire disposer de suffisamment d'eau et de bonne qualité pour préserver les milieux aquatiques (permettre le cycle de vie des espèces) et pour satisfaire tous les usages (alimentation en eau potable, arrosage, baignade, pêche,...).

Parmi les différentes actions menées, le syndicat restaure la continuité écologique, il s'agit de permettre la libre circulation de l'eau (bien commun), des sédiments et des espèces. Les clapets défectueux et sans usages sont supprimés et, lorsque les riverains le permettent, le syndicat fait des travaux de restauration du lit et des berges pour corriger une rivière surcreusée et élargie. Les clapets nécessaires et encore utilisés sont conservés, voire restaurés, et des rivières de contournement sont aménagées.

Le rétablissement de la continuité écologique n'est pas responsable de la sécheresse, ni de la mortalité des poissons. Les fortes chaleurs évaporent l'eau, la végétation est en demande et le manque d'eau et le non-renouvellement de l'eau se fait sentir partout, que l'on soit sur plans d'eau ou sur cours d'eau, et que la rivière dispose ou non de clapets.

Continuons, ensemble !

Il s'agit aussi pour le syndicat, les usagers et les citoyens de prévenir les situations de crise. La préservation et la restauration des zones humides, le maintien du bocage et les plantations d'arbres et de haies, la création de zones tampons entre les zones drainées et les cours d'eau, l'infiltration de l'eau à la parcelle, les économies d'eau, la gestion des plans d'eau pour le soutien d'étiage, le respect d'un écoulement de l'eau au droit des ouvrages (débit réservé), le rétablissement de la continuité écologique, la préservation des habitats et de la biodiversité... sont autant de sujets sur lesquels la Commission Locale de l'Eau et le syndicat travaillent et s'efforcent d'agir ou incitent à agir pour préserver la ressource en eau, les milieux aquatiques et la biodiversité. ■

www.bvoudon.fr et sur la page Facebook : fb.me/bassinoudon
Contact : Syndicat du bassin de l'Oudon
6, rue de la Roirie 49500 Segré-en-Anjou Bleu
Tel. 02 41 92 52 84 - contact@bvoudon.fr

En partenariat avec :



Don d'organes, France Adot LE RUBAN VERT

Le RUBAN VERT est le symbole des associations soutenant le don d'organes et de tissus.

Il rappelle à chacun que nous sommes tous donneurs présumés sauf inscription sur le registre national des refus.

Grâce à la générosité des donateurs et l'engagement des équipes médicales,

5276 patients ont reçu un organe en 2021 soit une augmentation de 19 % par rapport à 2020.



Pour les bénévoles de FRANCE ADOT 53, Il est primordial de sensibiliser, d'informer, de rassurer aussi le grand public et d'inciter chacun à transmettre sa volonté à ses proches et de connaître celle de ses proches.

FRANCE ADOT 53 - Maison des Associations - 17, rue de Rastatt - 53000 LAVAL
Tel : 02.43.90.68.10 - www.france-adot.org
Courriel: franceadot53@orange.fr ■

SIGNAL CONSO, DGCCRF

Ce service (gratuit pour les utilisateurs) a été lancé en février 2020 par la DGCCRF (Direction générale de la consommation, de la concurrence et de la répression des fraudes) et vise à moderniser les relations entre les consommateurs et les professionnels.

La plateforme permet en effet aux consommateurs de signaler aux professionnels un problème quelconque, afin d'envisager un règlement simplifié des " petits litiges/problèmes de consommation " de la vie courante. ■



CPAM Si vous avez besoin de contacter la CPAM de la Mayenne et de faire avancer le traitement de votre dossier, vous pouvez prendre rendez-vous avec un conseiller. Le rendez-vous est possible par téléphone. Plusieurs avantages : pas de déplacement inutile, pas d'attente, et une réponse complète à votre dossier. Deux possibilités pour prendre rendez-vous avec un conseiller : depuis votre compte ameli, rubrique « mon agenda » ou par téléphone au 3646.

France services, nouveau modèle d'accès aux services publics

France services, votre relais de proximité à Loiron-ruillé pour vos démarches administratives du quotidien.

L'espace France services de Laval agglomération pôle Loiron vous offre la possibilité :

- d'obtenir des informations et d'effectuer des démarches administratives sur de nombreuses thématiques de la vie quotidienne (emploi, famille, santé, social, habitat, retraite, énergie,...) ;
- d'être accompagné pour effectuer vos démarches administratives en ligne ou papier auprès des administrations (CAF, CPAM, CARSAT, MSA, centre des finances publiques, ANTS, pôle emploi, Banque de France, ministère de la justice,...) ;
- d'utiliser des ordinateurs en libre accès pour vos démarches administratives ;
- d'être accompagné dans la mise en relation avec les bons interlocuteurs dont certains effectuent des permanences directement au sein de l'espace France services de Loiron ;
- d'être initié à l'utilisation des outils numériques.

En 2022, l'espace France services a effectué **4 887 accompagnements** soit 45% de plus qu'en 2021.

C'est aujourd'hui plus de **30 partenariats** mis en place afin d'accompagner au mieux les habitants du territoire dans leurs démarches administratives au sein d'un guichet unique, gratuit et de proximité.

Deux animatrices vous accompagnent au quotidien pour effectuer votre déclaration de revenus auprès des impôts, vous informer et/ou déposer votre demande de retraite, faire votre déclaration trimestrielle auprès de la caf, créer votre compte ameli, faire une demande de carte grise ou permis de conduire, ...

Pour plus d'informations, retrouvez votre nouveau guide France services auprès de votre mairie, dans vos commerces ou directement au sein de l'espace France services. ■



Zoom sur l'espace emploi

L'espace emploi de Loiron-Ruillé accompagne toute personne en recherche d'emploi, de formation : inscription/actualisation à pôle emploi, préparation de candidatures, recherche et mise en relation avec les entreprises.

L'espace emploi de Loiron-Ruillé accompagne toute personne en recherche d'emploi, de formation : inscription/actualisation à pôle emploi, préparation de candidatures, recherche et mise en relation avec les entreprises.

Vous êtes un recruteur ? Nous pouvons aussi vous orienter des candidats ! Des sessions de recrutements sont également organisées avec les entreprises du territoire, afin de faciliter la rencontre candidats et entreprises.

Pour prendre rendez-vous, contacter Anne-Sophie Jaumouillé au 06.24.88.20.09 ou anne-sophie.jaumouille@agglolaval.fr

Espace France Services
Laval Agglomération - pôle Loiron-Ruillé
5 rue du Pays de Loiron - 53320 Loiron-Ruillé
02.43.02.19.31 - franceservices.loiron@agglolaval.fr



Retour en images

CÉRÉMONIE COMMÉMORATION 19 MARS 62



**100 ANS
MARCEL ROUSSEAU**



CHASSE AUX ŒUFS



CARNAVAL DES ÉCOLES

